



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 12 DECEMBRE 2023

Présents : Mme Cyprien - Mme Lutz - M. Maillet - M. Lacour - M. Lutz

Absent excusé : M. N'Diaye

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – SENIORS 1 COUTELIER

Tour de cadrage du 13 Janvier 2024 à 14H30 – CVO SENIORS 1 COUTELIER

Match	CLUB	CLUB
1	ENTENTE MMB 1	SARCELLES AAS 1
2	MONTMAGNY FC 1 ou MONTSOULT B. US 1	GARGES FCM 1
3	ST PRIX ES 1 ou ARNOUVILLE FAS 1	COSMO TAVERNY 1
4	VAUREAL FCM 1 ou COURDIMANCHE AS 1	ENTENTE SSG 2 ou MARLY LA VILLE ES 1
5	ST OUEN L'AUMÔNE AS 2	GOUSSAINVILLE FC 1
6	PERSAN US 1	FC VILLIERS LE BEL 1
7	ERMONT AS 1	ADAMOIS OL 1
8	ERAGNY FC 1 OU MARCOUVILLE CITY CP 1	ARGENTEUIL FC 1
9	FC SOISY ANDILLY M. 1 ou OSNY FC 1	FRANCONVILLE FC 1

Montmagny FC 1 ou Montsout B. US 1 / Garges FCM 1 :

Pour cause de match de coupe, la rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 15h00

Soisy AM FC 1 ou Osny FC 1 / Franconville FC 1 :

Pour cause de match de coupe, la rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 15h00

FCM Vauréal 1 ou Courdimanche AS 1 / Entente SSG 2 ou ES Marly la Ville 1 :

Pour cause de match de coupe, la rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 15h00

Eragny FC 1 ou Marcouville City CP 1 / Argenteuil FC 1 :

Pour cause de match de coupe, la rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 15h00

St Prix ES 1 ou Arnouville FAS 1 / Cosmo Taverny 1 :

Pour cause de match de coupe, la rencontre est programmée le 28 janvier 2024 à 15h00

COUPE DU COMITE - SENIORS 2 JEAN LESTRUHAUT

Huitième de finale du 10 Décembre 2023 à 14H30 – COMITE SENIORS 2

Adamois Ol. 2 / ES Marly la Ville 2 :

Mail du 07/12/2023

Cette rencontre se jouera le 07 janvier 2024. Accord des 2 clubs.

COUPE DU VAL-D'OISE -CREDIT MUTUEL +55 ANS

Huitièmes de finale du 10 Décembre 2023 à 09H30 – CVO +55 ANS

Viarmes As. Ol. 1 / ES Herblay 1

Mail du 11/12/2023

Inversion de match : Cette rencontre se jouera sur les installations d'Herblay sur seine au STADE DES BEAUREGARDS 2 le 07/01/2024

Accord des deux clubs.



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U15 FEMININES

Tour de cadrage du 13 Janvier 2024 à 15H00 – CVO U15 FEMININES

Persan 03 US 1 / ES Herblay 1 :

Mail du 08/12/2023

Pour cause de match de coupe, la rencontre est programmée le 27 janvier 2024

COUPE DU COMITE – U14

Huitièmes de finale du 13 Janvier 2024 à 14H30 – COMITE U14

Match	CLUB	CLUB
1	GONESSE RC 2	GARGES FCM 2
2	SARCELLES AAS 4	ENTENTE SSG 2
3	FOSES FU 2	ST BRICE FC 3
4	DEUIL ENGHIEU FC 2	CERGY PONTOISE FC 2
5	FRANCONVILLE FC 2	RC ARGENTEUIL 3
6	PERSAN US 3	GOUSSAINVILLE FC 2 ou GOUSSAINVILLE FC 3
7	CERGY PONTOISE FC 4	BEZONS USO 3
8	ST OUEN L'AUMÔNE AS 2	ECOUEU FC 2

Gonesse RC 2 / Garges FCM 2 :

Pour cause de match de championnat, la rencontre est programmée le 10 février 2024

Fosses FU 2 / St Brice FC 3 :

Pour cause de match de championnat, la rencontre est programmée le 10 février 2024

Cergy Pontoise FC 4 / Bezons USO 3 :

Pour cause de match de championnat, la rencontre est programmée le 10 février 2024

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U14

Tour de cadrage du 13 Janvier 2024 à 14H30 – CVO U14

Match	CLUB	CLUB
1	THILLAY VAUD'HERLAND 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
2	VEXIN AS 1	ST LEU FC 95 1
3	DEUIL ENGHIEU FC 1 ou ES HERBLAY 1	ECOUEU FC 1
4	ST BRICE FC 1	ENTENTE SSG 1

ESM Thillay V. 1 / St Ouen l'Aumône AS 1 :

Pour cause de match de championnat, la rencontre est programmée le 10 février 2024



APPEL DE FEUILLE DE MATCH

PONTOISIENNE JS 1

SENIORS COUTELIER

Match du 10/12/2023 n° 27636563

PONTOISIENNE JS 1 / GONESSE RC 1

1er appel à la feuille de match le 12/12/2023

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme. Cyprien